

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Audrey Robichaud

<https://www.cadre21.org/membres/52e30def2a0086278dc6a8ba>

Date d'obtention : 2023-02-03 15:47:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens de cette méthode d'intervention qu'il s'agit d'une façon d'intervenir dans ce type de situation qui est bienveillante, efficace, méthodique, rapide et encadrante. Il est important de suivre toutes les étapes à l'aide de la trousse et l'aide-mémoire afin de bien cadrer la situation pour éviter des préjudices additionnelles à la victime. Il y a une procédure à respecter afin que toutes les personnes impliquées soient rencontrées au bon moment et de la bonne façon. Il faut être vigilant et ne pas hésiter à se référer au service de police. Je retiens que l'objectif de cette méthode est d'assurer un filet de sécurité, d'éduquer, d'informer et de rassurer.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Grâce à la méthode d'intervention Sexto, cela me permettra d'intervenir adéquatement dans ce type de situation, autant dans le protocole à respecter pour s'assurer que ce soit pris en charge de la bonne façon que dans mes interventions auprès des personnes impliquées afin qu'ils se sentent écoutés, respectés et en sécurité. Effectivement, cette formation me permet de suivre un cadre rigoureux pour bien gérer la situation en étant confiante et compétente dans mes futures interventions et en oubliant aucune étape. Elle m'amène également à m'assurer d'être bienveillante, disponible, à l'écoute et empathique. Il va sans contredire que je serai plus à l'aise dans mes interventions suite à cette formation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Comme mentionné précédemment, il va de soi que je vais faire attention à la façon dont j'interviens auprès d'eux, afin qu'ils se sentent à l'aise de se confier et rassurer dans tout ce processus. Les élèves doivent se sentir soutenus, écouter, respecter, en confiance et non-jugé. Je m'assurai aussi de respecter les étapes afin de ne pas causer de préjudices aux personnes et d'assurer que la situation soit traitée adéquatement. J'ajouterai également qu'il faut faire attention à ce qui va se passer à la suite de la trousse. Il est important qu'un suivi soit fait ou que des références soient proposées afin de les accompagner. Il se peut que ces élèves vivent des répercussions à la suite de ces événements d'où l'importance d'être attentif et vigilant à ce qui se passe.